

LA REVUE DE PRESSE
DES
Monts du Lyonnais



SEMAINE #43
Du lundi 20 au dimanche 26 octobre 2025

Sommaire

AVEIZE

- Un clin d'œil pour Octobre Rose.....4
- Un nouveau règlement pour les deux déchetteries de la Communauté de communes5
- Une nouvelle présidente à la tête de l'Ogec de l'école de 4-Horizons.....6

CHEVRIÈRES

- Familles rurales: un concert du groupe Kalänn, le 13 décembre.....7

DUERNE

- L'école de rugby a fêté Halloween8
- 900 sportifs à la Randonnée des chevreuils9
- 85010

GRAMMOND

- Le Baraban Café reçoit un trophée national des buralistes11

LARAJASSE

- "Les vieux méritent mieux !" à la Passerelle.....12

POMEYS

- Les enfants ont décoré le village13

SAINT-DENIS-SUR-COISE

- 112 invités aux demi-décades des classes en 014
- Les demi-décades en 0 enfin célébrées15

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

- Ce week-end, une double dose de derby pour le Haute-Brévenne football.....16
- Du matériel agricole "moins cher et à plusieurs": les "Cuma", la bonne formule pour réduire les coûts de production?17

SAINT-MARTIN-EN-HAUT

- *Derrière nos regards*, une première projection pleine d'émotion21
- 30^e randonnée pour les Cyclos marcheurs22
- Diana Plas intérieur, une reconversion sous le signe de la décoration23
- De la gestion des sinistres à la décoration: une reconversion bien menée pour Diana24
- 131 personnes ont donné leur sang lors de la dernière collecte.....25
- Un atelier de création décorative pour Halloween le 27 octobre26
- 30^e randonnée pédestre et VTT d'automne ce dimanche 26 octobre27
- Les résidents de la maison de retraite font une sortie au restaurant.....28
- Soirée des bénévoles pour lancer le Téléthon 2025.....29
- Deux soirées job dating mardi et mercredi: tous les profils sont bienvenus30

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

- Festival Ciné Monnet: une 5^e édition sous le signe de la famille31
- Première édition des foulées gourmandes et énorme succès32
- Un terrassement à l'entrée de la zone de Hurongues interroge33
- Une première Foulée gourmande réussie34
- Festival Ciné Monnet: une édition sous le signe de la famille35
- Il est passé de 6000 à 150 visiteurs, le musée de la Maison des Métiers
ferme ses portes36
- Le rond-point de la République se refait une beauté37

SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE

- Rénové dans le Beaujolais, ce wagon de 1912 repart chez son propriétaire.....38
- Deux soirées job dating mardi et mercredi: tous les profils sont les bienvenus39

VILLECHENÈVE

- Pour apporter de l'aide à Julia, 16 ans40

MONTs-DU-LYONNAIS

- "Inacceptable" interdiction d'exporter41
- Hauts-Lyonnais entend faire respecter la hiérarchie lors du sixième tour de la Coupe de France42
- Grâce au réseau d'irrigation, ces agriculteurs n'ont plus peur de la chaleur.....43
- Mal-être paysan, maladie dans les cheptels: "Un frein à l'engagement".....44
- Installation d'entreprises artisanales: le Conseil communautaire s'engage46

Aveize ● Un clin d'œil pour Octobre Rose

Estelle Geffard, conseillère municipale, a voulu décorer l'entrée de la mairie pour rappeler aux visiteurs l'opération « Octobre Rose » et le cancer du sein.

C'est ainsi qu'elle a réalisé une belle composition, avec une branche de romarin couverte de fleurs roses, une orchidée de la même couleur, une bougie et, affiché au mur un beau poème composé par sa fille Noémie.



Une délicate attention mise en scène par Estelle pour rappeler « Octobre Rose ».
Photo Jean-Claude Voute

AVEIZE - Un nouveau règlement pour les deux déchetteries de la Communauté de communes

Un nouveau règlement pour les deux déchetteries de la communauté de communes

Le conseil communautaire de la communauté de communes des monts du Lyonnais (CCMDL) s'est tenu ce mardi 21 octobre, à Aveize. À son issue, un nouveau règlement des déchetteries a vu le jour.

Lors du dernier conseil communautaire de l'intercommunalité des monts du Lyonnais ce mardi 21 octobre, il a été question de réformer le règlement des deux déchetteries de la communauté de communes. Sont concernées par le nouveau règlement celles de Montrottier et de Saint-Martin-en-Haut.

● Une nouvelle prise en charge des déchets amiantés

Une benne dédiée aux produits amiantés, comme les vieilles plaques en fibrociment, est installée un mois à Montrottier, puis le mois suivant à Saint-Martin-en-Haut, en alternance. Il convient de respecter une réglementation spécifique, pour la santé des personnels et des apporteurs.

Actuellement, les dispositions mises en place par la communauté de communes des monts du Lyonnais (CCMDL) ne sont pas conformes à ces obligations.

Le règlement va donc être modifié. Avant d'apporter ces déchets potentiellement dangereux, il faudra venir chercher en déchetterie du plastique pour filmer ces déchets pour ensuite les déposer dans la benne dédiée.

À la suite de la mise en place de la nouvelle tarification des



Elsie, salariée, devant la benne dédiée aux produits amiantés. Photo Jean-Claude Voute

professionnels en septembre 2024, des abus ont été constatés.

● Mise en place de quotas : 30 passages par an pour les habitants

Des apports de professionnels réalisés avec l'utilisation de badges particuliers ont été observés. Certains badges ont été activés plus de 100 fois dans l'année. De ce fait, cela engendre du tonnage non facturé et c'est le contribuable qui paie l'augmentation financière réclamée. Afin de limiter ces abus, il est proposé, à partir du 1^{er} janvier 2026, de mettre en place un quota annuel de passages en déchetterie. Il sera donc autorisé 30 passages par an pour les particuliers rési-

dants du territoire et s'étant acquittés de leur redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Puis, ce sera 25 € par passage en plus. Il est cependant proposé la mise en place de dérogations exceptionnelles dans des configurations spécifiques, comme un déménagement, une rénovation, la création d'un logement ou lors d'un décès d'un membre de la famille. Dans ces cas seulement, le quota de passages sera alors désactivé pour une durée donnée.

À l'unanimité, les conseillers communautaires ont approuvé ces propositions qui seront inscrites sur le règlement intérieur des deux déchetteries.

● De notre correspondant
Jean-Claude Voute

Aveize

Une nouvelle présidente à la tête de l'Ogec de l'école des 4-Horizons

L'Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) est un maillon important dans la vie de l'école des 4-Horizons, puisqu'elle a en charge le fonctionnement de l'établissement et doit donc gérer aussi du personnel salarié.

Une nouvelle présidente, Laura Gimaret-Nonin, prend aujourd'hui les rênes de cette association.

Un organisme qui gère les salariés de l'école

L'Ogec a en charge la gestion, de la garderie, des équipements et du matériel, de la cantine, des finances et des ressources humaines, sous la direction de la cheffe d'établissement. Elle entretient aussi de bons rapports avec l'association des parents d'élèves (Apel) lors, notamment, de manifestations organisées en commun.

Elle tient à remercier la municipalité qui s'investit beau-



Laura Gimaret-Nonin, une nouvelle présidente pour continuer la gestion de l'école. Photo Jean-Claude Voute

coup dans le fonctionnement financier, avec une aide conséquente qui permet de financer les salaires. Cela permet aussi de garder la souveraineté et la liberté et

évite ainsi de se rattacher à de grosses structures de gestion où l'établissement sera fondu dans la masse.

Roxane Thibaut, Asem (Agent spécialisé des écoles maternelles), Elif, en service civique, Chrystèle Goy à la cantine, Cristèle Thizy à la garderie et à la cantine et Stéphanie Montagne à la cantine, à la garderie et aide-élèves forment un personnel de grande qualité, et participent à ce bien-être qui caractérise l'école des 4-Horizons.

Il faut noter aussi la forte mobilisation des parents d'élèves qui s'investissent pour le bon fonctionnement de l'association.

David Durand, l'ancien président, peut donc laisser sa place sereinement à Laura Gimaret-Nonin, qui, par son dynamisme, entraînera l'Ogec pour une belle aventure en faveur du bien-vivre de tous à l'école des 4-Horizons.

Chevrières • Familles rurales: un concert du groupe Kalänn, le 13 décembre



Le nouveau conseil d'administration de l'association.

Photo Charlène Martin

Le nouveau président de Familles rurales, Hubert Grayel, et le conseil d'administration n'ont pas chômé depuis juin dernier. Il a fallu d'abord gérer les inscriptions aux activités pour la nouvelle saison. Pour la première fois, cette année, le logiciel Millibase a été mis en place afin de permettre inscription et paiement en ligne. Maintenant que les activités ont repris, l'association met les bouchées doubles sur un gros projet : un concert du groupe Kalänn le 13 décembre à la salle du pré'O. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site de Hel-loasso.

Duerne • L'école de rugby a fêté Halloween



L'école de rugby fête Halloween. Photo fournie par RDM

Ce vendredi 17 octobre, l'école de rugby fête Halloween, à l'aube des vacances de la Toussaint.

Alexandre Adoux et Grégory Poncet, épaulés par toute l'équipe des coachs, ont proposé une soirée jeux de piste pour les jeunes licenciés du club (des M6 aux M14).

Plus d'une quarantaine de jeunes ont répondu présents et déguisés pour retrouver le démon perdu !

À la fin des épreuves ils ont partagé un repas préparé par les familles. Un très bon moment de partage, de rires et de cohésion : toutes les valeurs du rugby !

■ **DUERNE**

900 sportifs à la Randonnée des chevreuils

Un beau soleil s'est levé dimanche 19 octobre pour accueillir les randonneurs et les vététistes venus arpentés les sentiers dans le cadre de la Randonnée des chevreuils. Le café offert au départ et les relais proposés tout au long des parcours ont été l'occasion de (re)donner des forces aux 820 marcheurs et aux



MARCHE. Une collation méritée au relais. PHOTO NATHALIE REYNARD

80 cyclistes. Pour finir, ils ont eu le droit à une bonne soupe à l'oignon.

Cette nouvelle édition de la Randonnée des chevreuils a été une réussite pour le comité d'animation, l'Association sportive de Duerne (ASD) et les nombreux bénévoles ayant prêté main-forte pour cette fastidieuse organisation. ■

Duerne ●

850

C'est le nombre de personnes venues dimanche dernier à la randonnée des Chevreuils à Duerne.

C'est sous les frondaisons rougeoyantes que 850 personnes, de toutes les générations, sont venues profiter, dimanche 19 octobre, des derniers jours d'automne lors de la randonnée des Chevreuils. Malgré les restrictions dues à la dermatose nodulaire bovine, les randonneurs ont pu cheminer sur les quatre circuits proposés à pied ou à vélo et se restaurer auprès des relais. Deux associations locales étaient à l'organisation : l'association sportive de Duerne (ASD) et le comité d'animation duernois (CAD).



Quatre circuits, à pied ou à vélo, étaient proposés.
Photo René Collomb

GRAMMOND - Le Baraban Café reçoit un trophée national des buralistes

Le Baraban Café reçoit un trophée national des buralistes



Maxime Villemagne parmi ses invités au vin d'honneur.

Photo Yvette Villard

Le Baraban Café est tenu par Maxime Villemagne, depuis février 2020.

Ce commerce est à la fois un bar, un bureau de tabac, un dépôt de pain, un point épicerie avec des produits de première nécessité mais aussi des produits locaux, un dépôt-aitaire du journal *La Tribune Le Progrès*. Il y a aussi des jeux de la Française des jeux. On peut également y déguster ou emporter des pizzas faites maison.

De nombreuses animations s'y déroulent : concerts, atelier tricot, concours de belote, repas à thèmes...

Le courrier qui change tout

Maxime Villemagne, en tant que buraliste, reçoit une revue spéciale. Il s'est rendu compte qu'on n'y parlait jamais des petits buralistes. Sur un « coup de

sang », il a adressé à l'organisme un courrier relatant ce fait.

Les choses se sont ensuite enchaînées et, le 1^{er} juillet, Maxime a su qu'il était sélectionné comme lauréat des Buralistes stories, qui récompensent ceux dont la vocation est de mettre en avant un engagement et une motivation dans leur métier.

Un lieu synonyme de convivialité et de lien social

Lors du congrès national des buralistes qui vient de se dérouler à Paris, il a reçu un trophée. Son bar est qualifié de lieu synonyme de convivialité et de lien social.

Maxime a invité les habitants de la commune et la municipalité à un vin d'honneur pour marquer cette récompense et aussi pour remercier tous ceux qui fréquentent son commerce et sans qui rien ne serait possible pour lui.

LARAJASSE

« Les vieux méritent mieux ! » à La Passerelle

Avec 20 fédérations et organisations du secteur du grand âge, la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA) a initié le rendez-vous « Les vieux méritent mieux ! ». Il s'agissait d'une mobilisation générale destinée à faire entendre les besoins des seniors d'aujourd'hui et de demain et d'obtenir davantage de moyens pour renforcer la qualité de l'accompagnement dans les établissements et services pour les personnes âgées.

Sensibiliser les publics aux problématiques

Jeudi 16 octobre, à la maison de retraite La Passerelle à Larajasse, salariés, résidents, familles, bénévoles, élus et population senior ont été conviés pour participer à des tables rondes. Le but était de sensibiliser ces publics aux problèmes que sont le manque de personnel, les coûts élevés, le manque de places et le devenir de ce type d'établissement. La maison de retraite de Larajasse compte 33 salariés



MOBILISATION. Le rendez-vous intitulé « Les vieux méritent mieux » a connu une belle participation à La Passerelle. PHOTO SYLVIANE DURY

pour 50 résidents ; une proportion correcte mais insuffisante au regard de la dépendance croissante des résidents.

Ce rendez-vous avait également pour but d'interpeller le gouvernement et les parlementaires en montrant la capacité de mobilisation du grand âge. Il a connu une belle participation même si la municipalité, l'équipe associative et les membres du club n'étaient que très peu représentés. À noter tout de

même la présence de Bernard Jacoud, ancien maire de la commune.

Si cette mobilisation se voulait pacifique, des pancartes ont tout de même été confectionnées pour l'occasion. Cette journée s'est poursuivie par des échanges et une distribution des roses des sables préparées par les résidents. Ces derniers sont effectivement parties prenantes dans la préparation des repas. Ceci rappelle

que La Passerelle est une institution où chacun est acteur. Cet établissement fait par ailleurs partie intégrante du village, offrant un lieu de vie privilégié, où les habitants se retrouvent, et rassurant pour les personnes dont le maintien à domicile n'est plus possible.

Il est à parier que ces rencontres seront suivies d'un bilan dont les conclusions seront, sans nul doute, encourageantes et porteuses d'espoir. ■

POMEYS

Les enfants ont décoré le village



Les enfants des écoles de Pomeys ont affiché leurs dessins avant de profiter des vacances scolaires débutées lundi 20 octobre. Cette animation s'inscrivait dans le cadre de « La grande lessive[®] », opération nationale artistique éphémère créée en 2006 au cours de laquelle les élèves des établissements scolaires volontaires doivent produire une œuvre passagère. Cette année, la thématique était « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! ». Et elle a visiblement inspiré les petits Pomeyères qui ont rivalisé d'imagination et de poésie sur leurs dessins. ■

Saint-Denis-sur-Coise • 112 invités aux demi-décades des classes en 0



Les conscrits avec une seule personne de 95 ans, Mme Grange ; Antoine Carret, Mme Fatisson et Mme Commarmond représentaient les 85 ans. Photo Odile Socchi

Plus de 112 personnes se sont retrouvées au banquet des demi-décades des classes en 0 ce samedi 18 octobre. Les onze organisateurs tous âgés de 25 ans (Gaëlle Granjon, Laurine Fayolle, Clémence Bonnier, Maelys Goutagny, Lauriane Jacoud, Dorian Cartéron, Lucie Maillard, Lucie Jacoud, Léa Vernay, Axelle Viltard et Manon Dupré), ont parfaitement conduit cette journée qui s'est achevée tard dans la nuit. Blagues et chansons ont animé le repas, suivi d'une soirée dansante.

SAINT-DENIS-SUR-COISE

Les demi-décades en 0 enfin célébrées

Les conscrits de 25 ans ont préparé une journée mémorable pour tous les classards nés une année en 0, samedi 18 octobre. En effet, il y a cinq ans, la fête avait été annulée à cause de l'épidémie de COVID-19. Sous le soleil, les photos des 73 conscrits et de chaque classe ont lancé les festivités.

Denise Grange était la plus âgée des participants. Alertes et vive d'esprit, elle était l'unique représentante des 95 ans et a tenu pendant de nombreuses années l'auberge de la Maladière. Alice Commarmond, Jeanine Fatisson et Antoine Carret ont quant à eux activement fêté leurs 85 ans. Durant le repas, l'harmonica d'Antoine et les blagues d'Alice ont été mémorables.

Parmi les autres classes, les plus représentés étaient les 55 ans avec 19 personnes alors que les 35 ans n'étaient que quatre.

112 classards et conjoints se sont retrouvés à la salle des fêtes où chaque classe a apporté sa pierre à l'édifice avec blagues, chansons, jeux, danses et discussions animées. Cet après-midi et cette soirée ont permis à chacun de vivre un réel temps intergénérationnel et de convivialité. ■



CLASSES EN 0. Tous les conscrits se sont réunis samedi 18 octobre. PHOTOS BERNARD DUBOIS



DOYENS. Denise Grange, 95 ans, (deuxième à droite) entourés des 85 ans.



PARTICIPATION. Les conscrits âgés de 55 ans étaient les plus nombreux avec 19 représentants.

LONGINES
EQUITA
CONCOURS HIPPIQUE



LONGINES

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET - Ce week-end, une double dose de derby pour le Haute-Brévenne football

■ SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

Ce week-end, une double dose de derby pour le Haute-Brévenne football



ENTENTE. Les seniors féminines sont les symboles des liens forts créés entre Haute-Brévenne football et Hauts-Lyonnais.

PHOTO THOMAS THIZY

Neuvièmes au classement de leur poule de Départementale 1, les U17 de Haute-Brévenne football (HBF) se déplaceront samedi 25 octobre à 14 h 30 à Saint-Symphorien-sur-Coise pour défier leurs voisins de Hauts-Lyonnais, classés onzièmes. Ce derby s'annonce doublement important puisque les deux équipes ne possèdent qu'une seule victoire en quatre rencontres et sont en quête urgente de points. D'autant que, dans cette poule très serrée, il n'y a qu'une unité d'écart entre le septième et le dernier (13^e). L'autre derby sera celui de l'équipe réserve senior qui se rendra aussi à Saint-Symphorien-sur-Coise dimanche 26 octobre à 12 heures, pour y affronter l'équipe 3 du voisin pelaud dans le cadre du 1^{er} tour de la Coupe Ballandras (coupe de groupement).

Après son carton 8-1 aux dépens de Corbas, l'équipe fanion évoluant en Départemental 1 est remon-

tée à la cinquième place, et jouera son match en retard à Oullins, samedi. En cas de victoire, elle reviendra à deux points du leader de la poule.

Par ailleurs, ce week-end sera particulier puisque les U20 recevront Grigny samedi à 15 heures à Haute-Rivoire (D2) et les seniors féminines (D1) accueilleront Diémoz le lendemain, même horaire et même endroit. Ces deux catégories étant en entente avec le club voisin de Hauts-Lyonnais, les adversités d'un jour peuvent faire les fraternités du lendemain. ■

■ RENDEZ-VOUS

Futsal. Ce week-end, le club de Haute-Brévenne football (HBF) organisera ses challenges de futsal à la salle polyvalente de Saint-Laurent-de-Chamousset (de 9 à 17 heures pour les U9 le samedi et pour les U13 le dimanche).

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET - Du matériel agricole “moins cher et à plusieurs”: les “Cuma”, la bonne formule pour réduire les coûts de production?

Rhône

Du matériel agricole « moins cher et à plusieurs » : les “Cuma”, la bonne formule pour réduire les coûts de production ?

Les 4, 13 et 20 novembre prochain, la MFR de Saint Laurent de Chamousset organise “Les belles journées Cuma”. Comprendre : Coopérative d'utilisation des matériels agricoles, qui met à disposition de ses adhérents des machines agricoles. On vous explique comment la Cuma d'Amplepuis fonctionne, avec l'un des intervenants, Alexandre Gonin.

Inès Pallot – 21 oct. 2025 à 19:00 – Temps de lecture : 3 min

« On aimerait faire connaître davantage les Cuma. »
C'est-à-dire, les Coopératives d'utilisation des matériels agricoles. Agriculteur au Gaec de chez Palot, Alexandre Gonin est président de la Cuma du Rançonnet à Amplepuis depuis « très longtemps maintenant, depuis 2007 » ! Et depuis presque 10 ans, il est au conseil de la fédération du Rhône.

« Maintenant, je suis trésorier », explique-t-il.

Pour l'éleveur de vaches laitières, ce modèle permet aux exploitants agricoles d'avoir du matériel « moins cher et à plusieurs ». La coopérative d'Amplepuis, par exemple, met à disposition 56 machines stockées soit dans son hangar, soit chez les adhérents. « On fait des factures pour 80 personnes aujourd'hui. Mais il y a vraiment un noyau de 40 habitués qui utilisent plusieurs machines. On a beaucoup d'adhérents qui sont à cheval sur plusieurs Cuma. »

À l'origine, des agriculteurs qui s'échangent du matériel

Fondée en 1981, la coopérative « a commencé par une petite dizaine d'exploitants qui se sont mis à s'échanger du matériel, indique Alexandre Gonin. Ils ont commencé par une tronçonneuse et des petites ensileuses en commun. Et puis, on est devenu une des plus grosses Cuma du Rhône, avec une centaine d'adhérents. » Et de préciser : « Pour monter une Cuma et qu'elle ait son numéro de Siret, il faut être au moins quatre personnes. » À sa création, le collectif a aussi dû délimiter une certaine zone géographique : « Elle va de Combre dans la Loire jusqu'à Tarare. On n'a pas le droit d'aller chercher quelqu'un hors zone. Par exemple, on n'avait pas mis Joux sur la carte. »

S'il y a quelques règles communes, les Cuma ont chacune leur fonctionnement (lire par ailleurs). Pour l'achat de matériel, la Cuma du Rançonnet emprunte d'abord à la banque : « Ensuite, on demande une part sociale de 10 % sur la somme totale de la machine aux adhérents qui veulent investir dedans. Certaines Cuma demandent plus, jusqu'à 30 %. » Après, les associés coopérateurs s'engagent à faire un nombre d'heures avec la machine, pour pouvoir la rembourser sur sept ans.

« La subvention a baissé l'année dernière à 175 000 euros »

Donc seules les personnes qui ont financé l'achat de l'appareil peuvent s'en servir. Pour gérer les utilisations, le collectif met des compteurs : « On met les machines à disposition à l'heure, à la journée, au kilomètre ou au compteur de tapis. Chaque engin a sa boîte avec son carnet pour relever les horaires, ainsi que son responsable pour gérer l'assurance et le planning. » À savoir que la part sociale est restituée quand la machine est intégralement payée ou quand l'adhérent arrête son activité.

Saint-Martin-en-Haut

Derrière nos regards, une première projection pleine d'émotion

Ce vendredi soir 17 octobre a eu lieu la 1^{re} projection d'un documentaire réalisé par Marylou Guyot et Romain Pham *Derrière nos regards*. Beaucoup d'émotions pour eux, devant une salle comble, remplie de leurs familles et amis, venus parfois de loin.

C'est à bord d'un vieux van nommé Fri-pouille, tombé plusieurs fois en panne, que Marylou Guyot et Romain Pham s'échappent pour tenter de recueillir, au hasard des routes de France, des témoignages sur les chemins de vie.

Ce documentaire très généreux en images, distille, au travers de portraits touchants de personnes de tout âge, des messages d'espoir et fait prendre conscience que rien n'est inscrit d'avance, qu'on peut changer de route et trouver du plaisir « ailleurs » que dans un quotidien figé.



Marylou et Romain les deux réalisateurs et Maud, du Paradiso, pour mener le débat. Photo Michèle Chavand

L'aventure aura duré plus de trois ans dont un an pour le montage. Ils sont partis avec une caméra et deux micros dans leurs sac à dos qui leur permettait d'aller n'importe où.

L'envie de voir leur documentaire projeté partout en France

Pour récolter un peu d'argent, ils venaient travailler

dans la ferme des parents de Marylou à Saint-André-la-Côte (ramassage des fruits), se faisaient héberger chez leurs grands-parents ou des amis.

Maintenant que leur projet est abouti, ils désirent faire projeter leur documentaire dans le plus grand nombre de cinémas partout en France. Pas facile de prospecter quand il s'agit d'une autoproduction.

■ **SAINT-MARTIN-EN-HAUT**

30^e randonnée pour les Cyclos marcheurs

En marche (cinq parcours de 3 à 28 km), en marche nordique (12 km), en VTT (36 ou 44 km) ou en Gravel, un vélo hybride de route et tout-terrain (20 km), les personnes ayant de bons mollets sont invitées à participer à la 30^e édition d'automne proposée par les Cyclos marcheurs saint-martinois (CMSM).

Elle est l'occasion de parcourir les kilomètres en solo, entre amis, et même en famille avec, cette année, la mise en place d'un



PARTAGE. La 30^e édition d'automne des Cyclos marcheurs saint-martinois aura lieu dimanche. PHOTO ANGÉLINE FARAVEL

parcours d'environ 3 kilomètres accessible aux jeunes enfants, aux poussettes et aux seniors.

Le café sera servi aux participants aux départs prévus entre 8 et 14 heures, place du Plomb. Des ravitaillements seront ensuite proposés avant que saucisses et lentilles ne réchauffent les arrivants. ■

➔ **Tarifs.** Tarifs adulte de 5 à 9 € en fonction du parcours ; tarifs enfant de 0 à 4 € en fonction du parcours et de la discipline. Informations sur le site Internet <https://ccsm.e-monsite.com> ou au 07.82.77.34.16. ou 06.30.33.24.54.

Lundi 20 octobre 2025

SAINT-MARTIN-EN-HAUT - Diana Plas intérieur, une reconversion sous le signe de la décoration

Saint-Martin-en-Haut

Diana Plas intérieur: une reconversion sous le signe de la décoration

Après une carrière professionnelle en tant que gestionnaire de sinistres, c'est aujourd'hui vers un métier passion qu'a décidé de s'orienter Diana Plas: décoratrice d'intérieur. L'entrepreneuse propose des services destinés aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers.

Diana, jeune entrepreneuse, habite à Saint-Martin-en-Haut avec son compagnon Julien et leur fils de 6 ans. Elle a fait le choix de créer Diana Plas intérieur pour donner une place centrale à ce qui l'anime depuis toujours: la décoration.

De la passion à la profession

Après 20 ans passés dans les assurances comme gestion-

naire de sinistres, elle a eu besoin de retrouver ses valeurs et d'apporter du sens à ce qu'elle fait et contribuer à des projets. Elle s'est alors lancée dans les couleurs, l'aménagement et la décoration avec envie et curiosité pour transformer sa passion en entreprise, après plus de deux ans de formation. Ses prestations sont personnalisées pour donner vie aux envies, harmoniser les espaces et créer un intérieur à l'image des clients.

Un accompagnement soigné

Pour un simple coup de pouce ou pour une refonte complète de votre intérieur, la décoratrice vous accompagne pas à pas. Son atout: révéler le potentiel d'un espace sans nécessairement engager de gros travaux. Créer des



Diana dans son bureau de décoratrice d'intérieur et coloriste. Photo Michèle Chavand

ambiances, optimiser les espaces, sélectionner du mobilier et même harmoniser les couleurs pour une décoration de mariage... L'entrepreneuse propose plusieurs ser-

vices.

Entreprises et particuliers

Diana Plas collabore avec des artisans et professionnels

locaux. Elle a créé son espace travail chez elle où fourmillent ici et là des échantillons de matériaux, de tapisseries, de carrelage et dispose d'une box couleurs avec plus de 2500 références.

Diana ne travaille pas seulement avec des particuliers. La décoratrice propose en effet ses services auprès des entreprises qui souhaiteraient donner un nouveau look à des bureaux, des restaurants ou tout autre local professionnel.

Après un an d'installation, ce sont dix-huit projets qui ont vu le jour. Une réussite qui ravit l'entrepreneuse.

● De notre correspondante Michèle Chavand

decoratrice@dianaplasinterieur.fr Tél. 06 64 82 92 40
Monts du Lyonnais et alentours

Vendredi 24 octobre 2025

SAINT-MARTIN-EN-HAUT - De la gestion des sinistres à la décoration: une reconversion bien menée pour Diana

Saint-Martin-en-Haut

De la gestion des sinistres à la décoration : une reconversion bien menée pour Diana

Après une carrière professionnelle en tant que gestionnaire de sinistres, c'est aujourd'hui vers un métier passion qu'a décidé de s'orienter Diana Plas: décoratrice d'intérieur. L'entrepreneuse propose des services destinés aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers.

Diana, jeune entrepreneuse, habite à St-Martin-en-Haut avec son compagnon Julien et leur fils de 6 ans. Elle a fait le choix de créer Diana Plas intérieur pour donner une place centrale à ce qui l'anime depuis toujours: la décoration.

● De la passion à la profession

Après vingt ans passés dans les assurances comme gestionnaire de sinistres, elle a eu besoin de retrouver ses valeurs et d'apporter du sens à ce qu'elle fait et contribuer à des projets.

Elle s'est alors lancée dans les couleurs, l'aménagement et la décoration avec envie et curiosité pour transformer sa passion en entreprise, après plus de deux ans de formation intense.

Ses prestations sont personnalisées pour donner vie aux envies, harmoniser les espaces et créer un intérieur à l'image des clients.

● Un accompagnement soigné

Pour un simple coup de pouce ou pour une refonte complète de votre intérieur, la décoratrice vous accompagne pas à pas. Son atout: révéler le potentiel d'un espace sans nécessairement engager de gros travaux. Créer des ambiances, optimiser les espaces, sélectionner du mobilier et même harmoniser les couleurs pour une décoration de mariage... L'entrepreneuse propose plusieurs services.

● Entreprises et particuliers

Diana Plas collabore avec des artisans et professionnels



Diana dans son bureau de décoratrice d'intérieur et coloriste. Photo Michèle Chavand

locaux. Elle a créé son espace travail chez elle où fourmillent ici et là des échantillons de matériaux, de tapisseries, de carrelage et dispose d'une box couleurs avec plus de 2500 références.

Diana ne travaille pas seulement avec des particuliers. La décoratrice propose en effet ses services auprès des entreprises qui souhaiteraient don-

ner un nouveau look à des bureaux, des restaurants ou tout autre local professionnel.

Après un an d'installation, ce sont dix-huit projets qui ont vu le jour. Une réussite qui ravit l'entrepreneuse.

● De notre correspondante Michèle Chavand

decoratrice@dianaplasinterieur.fr Tél. 06 64 82 92 40
Monts du Lyonnais et alentours

SAINT-MARTIN-EN-HAUT - 131 personnes ont donné leur sang lors de la dernière collecte

Saint-Martin-en-Haut • 131 personnes ont donné leur sang lors de la dernière collecte

Ce lundi 20 octobre l'association des donneurs de sang de Saint-Martin-en-Haut en collaboration avec l'EFS a organisé une collecte de sang à la salle des fêtes de 15 heures à 19 heures.

Malgré la période de vacances, ce fut une collecte satisfaisante avec 131 donneurs dont 8 nouveaux. Mathéo Bonnier, 23 ans, de Saint-André-la-Côte est ainsi venu pour la première fois après s'être renseigné sur le don de sang. Il se rend compte que le sien (groupe sanguin O) est très recherché et fait donc l'effort de venir donner. Il s'est même inscrit pour faire un don de moelle.

Une nouvelle fois, des donneurs non inscrits ont été refusés et c'est bien dommageable pour ceux qui font l'effort de venir après leur travail.



Mathéo, 23 ans, a donné son sang pour la première fois. Photo M. Chavand

Saint-Martin-en-Haut ●

Un atelier de création décorative pour Halloween le 27 octobre



**Les citrouilles décorées par
les enfants le 20 octobre.**

Photo fournie par L'Herbe Folle

Ce lundi 20 octobre, à l'occasion des vacances de la Toussaint et en vue de fêter Halloween, Mathilde de l'Herbe Folle a proposé un atelier de décoration de citrouille pour les enfants.

Lundi 27 octobre, un autre atelier sera proposé « Fabrique un joli mobile pour Halloween ». Il reste des places pour le second créneau (16 h 30-18 heures).

| Réservation au 04 78 48 60 31

SAINT-MARTIN-EN-HAUT - 30^e randonnée pédestre et VTT d'automne ce dimanche 26 octobre

Saint-Martin-en-Haut ● 30^e randonnée pédestre et VTT d'automne ce dimanche 26 octobre



Des circuits de 3 ou 7 km destinés aux familles.

Photo Michèle Chavand

Le club cyclo marcheurs de Saint-Martin-en-Haut (CMSM) organise sa 30^e randonnée pour marcheurs et vététistes ce dimanche 26 octobre au départ de la salle des fêtes de 8 h à 14 h. Sept circuits au choix pour les marcheurs : 7, 14, 21 et 28 km + 1 circuit de 3 km pour les familles avec enfants en bas âge et 1 circuit de 12 km pour la marche nordique). Pour les VTT : 36 et 44 km et les Gravel 20 km. Café offert au départ, ravitaillement sur les parcours, saucisses/lentilles à l'arrivée. N'oubliez pas votre gobelet.

SAINT-MARTIN-EN-HAUT - Les résidents de la maison de retraite font une sortie au restaurant

Saint-Martin-en-Haut • Les résidents de la maison de retraite font une sortie au restaurant



Repas au Saint-Martin pour 13 résidents de la Maison de Retraite Photo Michèle Chavand

Comme il y a 2 ans, Amitié Sourire a organisé, par petits groupes, des sorties au restaurant, soit à la Neylière à Pomeys, soit au restaurant le Saint-Martin. Ce jour, ils étaient 13, accompagnés de bénévoles, à s'être régalés au Saint-Martin. D'autres groupes iront à la Neylière, prochainement. Les résidents des Ollagnes sont également invités à ces sorties. Pratiquement la totalité des résidents en profitent, même ceux de l'Unité de Vie Protégée (Cantou). C'est grâce aux fonds récoltés pour le Marché de Noël qu'Amitié Sourire peut offrir ces moments d'évasion et de plaisir aux résidents. Cette année, le marché de Noël aura lieu le samedi 6 décembre, toute la journée et le dimanche 7 décembre après-midi.

Saint-Martin-en-Haut • Soirée des bénévoles pour lancer le Téléthon 2025

Ce lundi 20 octobre, Jules Guillemot et Pierre Poncet, les deux chevilles ouvrières des activités en faveur du Téléthon, ont réuni les associations et leurs bénévoles pour leur présenter le planning des animations de cette fin d'année.

Programme des différentes animations

- Samedis 8 et 15 novembre : réservation choucroute sur le marché (possibilité de réserver par internet ou à la Maison de Pays).
 - Dimanche 16 novembre : marche solidaire 7, 14, 21 km (départ salle des fêtes de 8 h à 13 h)
 - Mercredi 19 novembre : concours de belote
 - Samedi 22 novembre : balades en voitures de collection de 13 h à 17 h, place du Plomb
 - Samedi 22 novembre : choucroute à emporter de 9 h 30 à 12 h 30 ou à déguster lors de la soirée à la salle des fêtes
 - Vendredi 28 et samedi 29 novembre : soirée café-théâtre à la salle des Arcades à 20 h 30
 - Samedi 29 novembre : baptême en voitures de rallye Pont du Chier de 12 h 30 à la tombée de la nuit
 - Samedi 29 novembre : défi badmin'thon gymnase à partir de 15 h
- Et durant tout le mois de novembre, grande tombola avec de nombreux lots de valeur.



Les bénévoles réunis pour lancer le Téléthon 2025.

Photo Michèle Chavand

Dimanche 26 octobre 2025

SAINT-MARTIN-EN-HAUT - Deux soirées job dating mardi et mercredi: tous les profils sont bienvenus

Saint-Martin-en-Haut • Deux soirées job dating mardi et mercredi: tous les profils sont les bienvenus

La Communauté de communes des Monts du lyonnais (CCDML) organise des soirées job dating, à Saint-Martin-en-Haut et Sainte-Foy-l'Argentière, mardi 28 et mercredi 29 octobre.

Tous les profils sont bienvenus, avec ou sans diplôme, avec ou sans expérience.

Sans pression, le public est invité à rencontrer les recruteurs en face-à-face. L'objectif? Trouver le bon job près de chez soi.

Ce job dating est aussi l'occasion de découvrir les entreprises locales, d'explorer de nouveaux métiers ou élargir les horizons professionnels. N'oubliez pas de venir avec un CV.



Une soirée job dating a déjà eu lieu à Sainte-Foy-l'Argentière en avril 2025. Photo archive fournie par la CCMDL

► Mardi 28 octobre, à la salle des fêtes de Saint-Martin-en-Haut, place du Plomb. ► Mercredi 29 octobre au complexe Vinay, rue du stade à Sainte-Foy-l'Argentière. Retrouvez les offres locales sur emploi.ccmdl.fr

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE - Festival Ciné Monnet: une 5^e édition sous le signe de la famille

Saint-Symphorien-sur-Coise

Festival Ciné Monnet : une 5^e édition sous le signe de la famille

« Tisser des liens pour faire famille » est le thème de la 5^e édition du festival Ciné Monnet dont la première projection a démarré ce vendredi avec le film *Le Roman de Jim*.

Le Festival Ciné Monnet est devenu, au fil des ans, une institution et attire toujours plus de monde, comme ce vendredi soir où la salle était bien remplie.

Il faut dire que les sujets sont bien choisis, en accord avec les problèmes de société actuels. Cette année, les élèves ont voulu aborder le thème des liens que l'on tisse avec certaines personnes, des liens d'amour, de sécurité, de liberté, qui nous construisent, en insistant sur le respect et la communication.

Aussi, ce vendredi 10 octobre, les élèves, Cléa, Coline, Flavie, Clara, Emma, Rose et Nelly ont présenté *Le roman de Jim*, réalisé par Arnaud et Jean-Marie Larrieu. Le film raconte l'histoire d'Aymeric qui rencontre Florence, une ex-collègue, célibataire et enceinte. Le jour où elle donne naissance à Jim, Aymeric est à ses côtés et passe des jours heureux avec eux. Sept ans plus



Natalie Duperret (à g.) et Eve Janodet (à dr.) entourent leurs élèves qui vont animer la soirée. Photo Jean-Claude Voute

tard, le père biologique de l'enfant ressurgit.

Un débat sur le rôle du père

Le film était suivi d'un débat sur la famille recomposée, avec les impacts des liens familiaux dans la construction de son identité.

Le débat était animé par les élèves, avec le concours de deux intervenants : Pierre Ronzon, psychologue spécialisé en parentalité et Patrick et Christine Guinet, parents adoptifs de 3 enfants. Ceux-ci ont mis en avant le rôle du père, comme décrit dans le film : est-ce le géniteur, qui est très important, ou celui qui élève, accompagne et est aussi un père de cœur ?

Dans tous les cas, le public, lors de ses interventions, a mis en avant des valeurs qui doivent primer dans l'éducation des enfants, comme l'honnêteté et la capacité à donner à ces enfants des repères.

Les lycéennes, toutes en terminale SAPAT (Service Aux Personnes et Animation des Territoires) ont assuré. Ces actions compteront pour l'obtention du bac en fin d'année.

● De notre correspondant

Jean-Claude Voute

Les prochaines dates du festival auront lieu le 23 janvier 2026 avec *Young Hearts* d'Anthony Schattelman et le 20 mars 2026 avec *Hors Normes*, d'Eric Toledano et Olivier Nakache

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE - Première édition des foulées gourmandes et énorme succès

Saint-Symphorien-sur-Coise • Première édition des foulées gourmandes et énorme succès



Le relais devant le château de Pluvy, une belle carte postale. Photo Jean-Claude Voute

Plus de 600 participants, des sourires à chaque relais et des papilles comblées : la première édition des Foulées Gourmandes, qui a eu lieu samedi 18 octobre a tenu toutes ses promesses !

Organisée par la jeune boulangerie Croissant de lune, en partenariat avec les Gaziers des Monts du Lyonnais, le club de triathlon d'Aveize et quelques bénévoles du comité des fêtes, cette randonnée gourmande a su séduire marcheurs et coureurs de tous âges.

Sur un parcours de 5 ou 10 km, les participants ont pu découvrir les charmes du territoire tout en se régaland. Grâce à la mobilisation des commerçants et restaurateurs de Saint-Symphorien-sur-Coise et de Saint-Martin, les nombreux relais proposaient boissons, chocolats, gâteaux et amuse-gueules. Une randonnée où l'effort se mêlait au plaisir gustatif.

Le circuit, lui aussi, avait de quoi séduire : passage par le Parc, montée vers la Collégiale, passage devant le château de Pluvy, descente aux Pinasses... Même la météo était de la partie, entre douceur et soleil. Une belle réussite pour Corentin Rivollier et ses partenaires, qui ont su allier sport, terroir et plaisir.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE - Un terrassement à l'entrée de la zone de Hurongues interroge

Saint-Symphorien-sur-Coise ● Un terrassement à l'entrée de la zone de Hurongues interroge



C'est ici que sera implanté le parking permettant d'accéder au site. Photo Jean-Claude Voute

Sur la D311, à la sortie de Saint-Symphorien, en direction de Chazelles-sur-Lyon, un vaste terrassement interroge les automobilistes qui empruntent cet axe. Il se situe à l'entrée de la zone de loisirs de Hurongues. Il va accueillir un vaste parking, qui sera à terme couvert de panneaux photovoltaïques, destiné aux visiteurs du site. De là, un cheminement piéton permettra aux piétons de se rendre sur le site, en empruntant la passerelle déjà existante qui permet d'accéder à l'autre rive du plan d'eau. Un vaste programme d'aménagement de baignade naturelle est en phase de réalisation et les voitures devront obligatoirement se garer sur ce parking, pour ne pas encombrer le site. Un beau programme est en route, porté par la Communauté de Communes, pour faire de ce plan d'eau une véritable zone de loisirs.

Une première Foulée gourmande réussie

Près de 600 participants, des sourires à chaque relais et des papilles comblées... La première édition de la Foulée gourmande qui s'est déroulée le 18 octobre a tenu toutes ses promesses. Organisée par la boulangerie Croissant de lune inaugurée en janvier dernier par Corentin Rivollier (*lire Le Pays du 16 janvier et sur le site Internet www.le-pays.fr*), en partenariat avec le club de triathlon d'Aveize Les gaziers des Monts et quelques bénévoles du comité des fêtes, cette manifestation a séduit marcheurs et coureurs de tous âges.

Convivialité et gourmandise

À la veille de ce rendez-vous, les inscriptions étaient déjà complètes, preuve de l'engouement suscité par cette initiative originale. « Cette nouvelle page qui s'ouvre pour la boulangerie s'annonce prometteuse et pleine de gourmandises pour les habitants de la commune », soulignait *Le Pays* du 16 janvier. Moins d'un an plus tard, la promesse est tenue avec brio.

Au fil des parcours de cinq et dix kilomètres, les participants ont découvert les charmes du territoire



RANDONNÉE. Les départs avaient lieu devant la boulangerie. PHOTOS JEAN-PAUL KUBY

tout en se régaland.

Les circuits avaient effectivement de quoi séduire

avec un passage vers la collégiale, devant le château de Pluvy et une des-

cente jusqu'aux Pinasses ; un décor de carte postale pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la gourmandise.

Car, grâce à la mobilisation des commerçants et des restaurateurs de Saint-Symphorien-sur-Coise et de Saint-Martin-en-Haut, les nombreux relais proposaient boissons, chocolats, gâteaux et amuse-gueules. L'effort s'est mêlé au plaisir gustatif au cours de cette randonnée.

Il s'agit d'une belle réussite pour la boulangerie Croissant de lune et ses partenaires qui ont su allier sport, terroir et plaisir. Vivement la prochaine édition? en 2026. ■



RAVITAILLEMENT. Les relais étaient particulièrement bien garnis.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE - Festival Ciné Monnet: une édition sous le signe de la famille

Saint-Symphorien-sur-Coise

Festival Ciné Monnet : une édition sous le signe de la famille



Natalie Duperret (à g.) et Eve Janodet (à dr.) entourent les élèves qui vont animer la soirée. Photo Jean-Claude Voute

« Tisser des liens pour faire famille » est le thème de la 5^e édition du festival Ciné Monnet dont la première projection a démarré ce vendredi avec le film *Le Roman de Jim*.

Le Festival Ciné Monnet est devenu une institution et attire toujours plus de monde, comme vendredi soir où la salle était remplie.

Il faut dire que les sujets sont bien choisis, en accord avec les problèmes de société. Cette année, les élèves ont voulu aborder le thème des liens que l'on tisse, liens d'amour, de sécurité, de liberté, qui nous construisent, en insistant sur le respect et la communication.

Aussi, vendredi 10 octobre, les élèves ont présenté *Le roman de Jim*, réalisé par Arnaud et Jean-Marie Larrieu. Le film raconte l'histoire d'Aymeric qui rencontre Florence, une ex-collègue, célibataire et enceinte. Le jour où elle donne naissance à Jim, Aymeric est à ses côtés et passe des jours heureux avec eux. Sept ans plus tard, le père biologique de l'enfant ressurgit. Le

film était suivi d'un débat sur la famille recomposée, avec les impacts des liens familiaux dans la construction de son identité.

Le rôle des parents en débat

Le débat était animé par les élèves, avec le concours de deux intervenants, Pierre Ronzon, psychologue spécialisé en parentalité, et Patrick et Christine Guinet, parents adoptifs de trois enfants qui ont mis en avant le rôle des parents.

Le public, lors de ses interventions, a parlé des valeurs qui doivent primer dans l'éducation des enfants, comme l'honnêteté et la capacité à leur donner des repères. Les lycéennes, toutes en terminale Sapat (Service aux personnes et animation des territoires) ont assuré. Ces actions comptent pour l'obtention du bac en fin d'année.

● De notre correspondant, Jean-Claude Voute

Prochaines dates du festival : le 23 janvier avec *Young Hearts* d'Anthony Schatteman et le 20 mars avec *Hors Normes*, d'Eric Toledano et Olivier Nakache.

Samedi 25 octobre 2025

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE - Il est passé de 6000 à 150 visiteurs, le musée de la Maison des Métiers ferme ses portes

Saint-Symphorien-sur-Coise

Il est passé de 6 000 à 150 visiteurs, le musée de la Maison des Métiers ferme ses portes

Le musée de la Maison des métiers de Saint-Symphorien-sur-Coise a fermé ses portes le 21 octobre dernier. La baisse drastique de la fréquentation, couplée à une perte de vitesse côté bénévoles, est à l'origine de cette décision. Tout espoir n'est néanmoins pas perdu.

Après plus de trente années consacrées à la valorisation du patrimoine artisanal local, l'association la Maison des Métiers a fermé ses portes, le 21 octobre dernier. *Le Progrès* a rencontré Patrick Withers, président de la structure muséale depuis 2020. Il nous explique les raisons.

« Une vie du musée de plus en plus difficile »

« Depuis sa création il y a plus de 30 ans, ce musée a été entièrement conçu, animé et entretenu par une équipe de bénévoles passionnés qui ont consacré beaucoup de temps pour refaire devant les visiteurs les gestes qu'ils faisaient lors de leur vie active. Beaucoup d'entre eux, découragés, en perte de motivation ou trop âgés, ont progressivement mis fin à leur engagement, rendant la vie du musée de plus en plus difficile », pose Patrick Withers.

À cela, « il faut ajouter une absence de solution pérenne de relocalisation et la perte d'un local qui représentait le quart de notre surface d'exposition. À ces difficultés, s'ajoute une baisse continue de la fréquentation, rendant difficile le déplacement des bénévoles pour, parfois, 2 ou



Patrick Withers est président de la structure muséale depuis 2020. Photo Jean-Claude Voute

3 visiteurs ». D'une fréquentation annuelle de 5 000 à 6 000 visiteurs, ils n'étaient que 150 cette année.

Les animations extérieures maintenues

« Je suis triste d'annoncer cette décision, qui devenait inéluctable au fil du temps. Nous continuerons à proposer des animations à l'extérieur, comme pour la fête de la batteuse à Meys, la fête du pain à Marcy-l'Étoile, la fête des jardins à Saint-Symphorien-sur-Coise ou la fête du village à Saint-Jean-de-Toulas. Par le passé, nous vendions, lors de ces sorties, beaucoup de chapeaux de paille que nous fabriquions lors de visites. Il va falloir en fabriquer ! »

Par ailleurs, les locaux continueront d'accueillir, tous les mercredis, les enfants de l'outil en main. « Une page se tourne, c'est une décision douloureuse. Malgré ces contraintes, l'association reste mobilisée pour préserver les collections et reste ouverte à toute initiative permettant une relance future du projet dans un cadre adapté. » La piste notamment, d'une intégration dans le projet de pôle culturel de Saint-Symphorien-sur-Coise, pourrait être à l'étude.

« Le sentiment d'avoir accompli notre mission »

L'association tient à remercier chaleureusement « l'en-

semble des visiteurs et partenaires qui ont soutenu le musée au fil des années, avec une pensée émue pour Nano Rivoire, l'instigateur de cette belle aventure. Merci aussi à Paul Berne, qui lui a succédé à la présidence de 2008 à 2020. Nous avons le sentiment d'avoir accompli notre mission aussi longtemps que possible pour mettre en lumière ces métiers qui ont fait l'histoire de Saint-Symphorien. Pour des métiers comme le bourrelier, le tanneur ou le fabricant de chaussures, c'est un savoir-faire qui a disparu à jamais et ceux qui ont travaillé dans ces spécialités ne sont plus là pour expliquer leur vie de labeur. »

● De notre correspondant
Jean-Claude Voute

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE - Le rond-point de la République se refait une beauté

Saint-Symphorien-sur-Coise • Le rond-point de la République se refait une beauté



Un chantier qui va mettre en valeur l'entrée de la cité pelaude. Photo Jean-Claude Voute

Place de la République, en fond de ville, le rond-point est un passage obligé entre Loire et Rhône pour tous les automobilistes. Celui-ci présentait des signes de fatigue, avec des éléments abîmés au fil du temps par les roues de camions. Ceux-ci ont été remplacés par des blocs de pierre entrecoupés d'éléments verticaux en rondins de bois, du plus bel effet, un chantier réalisé par une entreprise pelaude, la Clé des Champs.

Mercredi 22 octobre 2025

SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE - Rénové dans le Beaujolais, ce wagon de 1912 repart chez son propriétaire

Sainte-Foy-l'Argentière

Rénové dans le Beaujolais, ce wagon de 1912 repart chez son propriétaire

Ce lundi 20 octobre, l'association Le Chemin de fer touristique de la Brévenne était sur les chapeaux de roues. Elle supervisait l'expédition, par camion, d'un fourgon datant de 1912, intégralement restauré. De passage à la gare de Sainte-Foy-l'Argentière pendant quelques jours pour un shooting photo, ce véhicule ferroviaire a ensuite pris la direction d'Aix-en-Provence.

Un wagon datant de 1912 est arrivé dans le hangar de l'association Le Chemin de fer touristique de la Brévenne jeudi 9 octobre. Et le voilà reparti ce lundi. Juste le temps de faire quelques photos avec une pièce de la même époque, qui appartient à la structure associative.

« Le propriétaire souhaitait avoir une mise en scène avec notre locomotive à vapeur de 1914 et un décor approprié, pour faire un livret sur l'histoire de son fourgon. Comme le travail de restauration a eu lieu dans le Beaujolais, à Propières, le propriétaire a directement pensé à nous », explique Jacques Bessenay, vice-président.

« Je suis reparti juste du châssis et de l'ossature métallique »

Pour comprendre l'histoire de cette voiture de chemin de fer, il faut remonter quelques années en arrière. Cinq ans précisément. Lorsque le menuisier-ébéniste Henri Lavallard-Boget, basé à Propières, reçoit ce fourgon à bagages de 1912, à l'état d'épave. « Il pro-

vient de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) », explique le spécialiste des techniques anciennes.

« Après, il a été utilisé à la SNCF. En 1960, il est sorti des effectifs pour aller dans une compagnie privée qui s'appelle les Bouches-du-Rhône (BDR). Là-bas, il a servi jusque dans les années 80-90. Au fil du temps, il a été modernisé. Moi, je suis reparti juste du châssis et de l'ossature métallique et je l'ai reconstruit en état d'origine, avec du bois tollé en grande partie. »

« Deux ans de boulot »

Afin de coller au mieux au wagon de l'époque, il a dû faire un énorme travail de recherches : « Comme c'est une très grosse série de fourgons, 1500 en tout, il y a beaucoup de documentations dessus et il y a encore de la matière pour pouvoir lui redonner son apparence d'origine. Mais il y a aussi des choses que j'ai refabriquées. Au cumul, ça fait deux ans de boulot. » Classé monument historique, le wagon est seulement le deuxième de la série à être remis en état : « L'autre, restauré dans les années 70, est à Mulhouse. Sinon, ce ne sont que des épaves », ajoute l'artisan.

Il sera utilisé pour des salons

À son arrivée à la gare de Saint-Foy, le wagon acheminé en camion a dû être mis à terre avec une grue. Ce lundi après-midi, il a fallu faire la même



Henri Lavallard-Boget est l'ébéniste qui a restauré le wagon. Il est venu voir le départ du fourgon à la gare de Sainte-Foy-l'Argentière, avec le président de l'association Le Chemin de fer touristique de la Brévenne, Christian Derboul. Photo Inès Pallot



Le fourgon à bagages a été chargé sur une semi-remorque par une grue, pour repartir direction Aix-en-Provence. Photo Inès Pallot

chose dans le sens inverse pour son départ. « Il est renvoyé à son propriétaire à Aix-

en-Provence. Le client va s'en servir pour des salons pour son entreprise, pour lui faire une



Henri Lavallard-Boget a dû démonter du matériel pour le transport. Photo Inès Pallot

sorte de vitrine », termine Henri Lavallard-Boget.

● Inès Pallot

SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE - Deux soirées job dating mardi et mercredi: tous les profils sont les bienvenus

Saint-Martin-en-Haut | Sainte-Foy-L'Argentière

Deux soirées job dating mardi et mercredi: tous les profils sont les bienvenus



Une soirée job dating a déjà eu lieu à Sainte-Foy-l'Argentière en avril 2025. Photo fournie par CCMDL

La communauté de communes des monts du Lyonnais (CCMDL) organise des soirées job dating, à Saint-Martin-en-Haut et à Sainte-Foy-l'Argentière mardi 28 et mercredi 29 octobre. Le public est invité à venir rencontrer les entreprises des monts du Lyonnais qui recrutent. Tous les profils sont bienvenus, avec ou sans diplôme, avec ou sans expérience.

Sans pression, le public est invité à rencontrer les recruteurs en face-à-face. L'objectif ?

Trouver le bon job près de chez soi. Ce job dating est l'occasion de découvrir les entreprises locales, d'explorer de nouveaux métiers ou élargir les horizons professionnels. N'oubliez pas de venir avec un CV !

► Mardi 28 octobre, à la salle des fêtes de Saint-Martin-en-Haut, place du Plomb.

► Mercredi 29 octobre au complexe Vinay, rue du stade à Sainte-Foy-l'Argentière.

Retrouvez les offres locales sur emploi.cc-mdl.fr

VILLECHENÈVE - Pour apporter de l'aide à Julia, 16 ans

VILLECHENÈVE ■ Une association a été créée par Fabien Bosc en début d'année, pour soutenir sa fille

Pour apporter de l'aide à Julia, 16 ans

Fabien Bosc a créé, en début d'année, une association pour soutenir sa fille, Julia, touchée par plusieurs pathologies qui rendent sa prise en charge difficile. Au-delà, la structure entend ensuite proposer un soutien et des solutions aux autres parents se trouvant dans une situation similaire.

Ornella Gache
ornella.gache@centrefrance.com

Julia est une jeune fille de 16 ans qui rêve, comme toutes les adolescentes de son âge, d'indépendance. Sauf qu'elle ne peut pas y accéder pour le moment, à cause de quatre différentes pathologies qui impactent son quotidien.

En début d'année, son père, Fabien Bosc, acteur et surtout organisateur de nombreux événements issus d'univers fantastiques autour de son domicile à Villechenève, a choisi de créer l'association Ensemble pour Julia afin de récolter des fonds qui pourraient aider à trouver des outils pour permettre une meilleure indépendance de Julia mais aussi, à terme, proposer des ressources à toutes les familles qui en auraient besoin.

Un parrain et une marraine doubleurs d'exception

Le premier diagnostic de Julia a été posé à quatre ans pour témoigner d'une forme atypique du syndrome de Doose qui déclenche des crises d'épilepsie presque permanentes et très

handicapantes. Cette pathologie est également pharmaco-résistante, ce qui est « assez rare, selon Fabien Bosc. Des recherches continuent sur le génome de l'adolescente qui « ne vont pas forcément trouver des solutions mais peut-être donner des pistes... Elle ne peut pas être seule car elle développe de nouvelles formes de crises où elle est absente, comme figée. C'est certainement le plus frustrant pour elle, qui rêve d'indépendance. »

Un badge pour expliquer aux autres

En plus de ce premier syndrome, Julia a également un TSA (trouble du spectre de l'autisme) atypique, plutôt dit « d'apprentissage ». Elle n'est pas fermée aux autres mais peut être « maladroite », selon son père, dans les interactions sociales. Passionnée par de nombreux univers fictifs, elle accompagne souvent son père à des conventions ou d'autres événements. Ainsi, ils ont tous les deux travaillé à la réalisation d'un badge permettant d'expliquer ses difficultés sociales à ses interlocuteurs, afin d'éviter tout malentendu. Julia souffre également de deux autres syndromes, frontal et dysexécutif, ce qui entraîne des difficultés dans la gestion de ses émotions et l'exécution



ASSOCIATION. Julia en compagnie du parrain de l'association, Damien Laquet. PHOTO ENSEMBLE POUR JULIA

de plusieurs tâches en même temps.

Après une scolarité « classique » en classes ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) et CLIS (classes pour l'inclusion scolaire), Julia n'avait finalement pas pu poursuivre dans un établissement traditionnel et est aujourd'hui inscrite trois jours par semaine à l'IME (Institut médico-éducatif) de Thizy-les-Bourgs. « C'est assez compliqué à gérer là-bas aussi car le mélange de ses pathologies est complexe. Julia n'a pas de retard mental mais un retard d'apprentissage, elle se fatigue vite. »

L'association est née du constat que « ce qui existe aujourd'hui

répond très peu à ses besoins ». Elle ne pourrait peut-être pas s'orienter vers un IME professionnel et devrait rester en « maintien de compétences. Nous en avons discuté avec ma femme et Julia, elle, ne voulait pas de ça, alors il faut qu'on trouve des solutions », précise Fabien Bosc.

Cette structure, créée en début d'année, travaillera sur plusieurs phases. La première consiste à récolter des fonds pour permettre à Julia de s'équiper afin de gagner en indépendance. Un système fabriqué en Suisse pour détecter les crises d'épilepsie avant leur éruption, un équipement composé de plaques pour

les alertes la nuit et un coussin anti-étouffement sont parmi les aides identifiées par Julia et ses parents. Quelques événements déjà organisés ont permis de réunir une partie du financement de ces outils.

Une base de données pour aider les parents

Au-delà de Julia, ses parents aimeraient ensuite continuer à identifier des solutions pour son indépendance et celle de jeunes personnes comme elle. « Nous voulons créer une base de données pour les parents qui pourraient aider devant le choc violent que sont ces diagnostics, explique Fabien. Cela permettrait aussi de puiser des témoignages et de créer une chaîne de solidarité. » Enfin, à terme, l'association portera la création d'un lieu de vie adapté pour Julia, qui sera un « modèle à proposer pour d'autres personnes dans une situation similaire ».

De par sa participation à de nombreux événements de *pop culture*, Fabien Bosc a eu la chance de rencontrer Damien Laquet, doubleur notamment des *Lapins crétins*, qui est devenu le parrain de cette nouvelle association. La marraine a été choisie par Julia elle-même. Fan de *Mortelle Adèle*, elle avait interprété ce personnage en *cosplay* lors d'une convention. Son père avait, à cette occasion, envoyé un message à Dorothee Pousséo, doubleuse d'Adèle, qui a accepté de devenir la marraine de son association. « C'est une vraie chance de les avoir tous les deux en soutien », témoigne Fabien Bosc. ■

Un moment mystique pour Halloween afin de récolter des fonds

Cette année, du vendredi 31 octobre au dimanche 2 novembre, à l'occasion d'Halloween, un événement sera organisé par l'association Ensemble pour Julia à Villechenève sur le thème de l'imaginaire.

Un événement d'une ampleur inédit va prendre place sur le site de la Madone, à Villechenève. Bien que Fabien Bosc, passionné habitant le village, n'en soit pas à sa première animation pour la fête d'Halloween, il admet lui-même que cette première dédiée à l'association Ensemble pour Julia (*lire ci-dessus*) sera bien plus impressionnante.

Après plusieurs « petits » événements (celui organisé autour du jeu vidéo *Fall out* l'an der-



ANIMATIONS. La compagnie de l'Impérium noir de Chalmazel-Jeansagnière proposera un spectacle et des animations. PHOTO D'ARCHIVES IMPERIUM NOIR

nier avait tout de même réuni 230 personnes), celui prévu pour Halloween reste assez exceptionnel dans sa conception. Avec des animations tout le week-end, des stands de créa-

tions artisanales au sein du « Marché des chimères » et un spectacle de feu inédit de la compagnie de l'Impérium noir basé à Chalmazel-Jeansagnière, dans la Loire, les deux soirs, des

jeux, une *murder party*... Les visiteurs ne devraient pas s'ennuyer.

Comme pour chaque événement porté par cette nouvelle association, Fabien Bosc s'est attelé à la création d'une bande-son unique dans l'univers inspiré à la fois d'Halloween et de Samain, la fête païenne du « passage entre la lumière et l'obscurité ».

« Nocteternum, c'est un événement qui va être assez grandiose et qui est né de la rencontre de plusieurs personnes et associations qui souhaitent s'investir pour la cause », explique Fabien Bosc. Au sein du « Marché des chimères », plus de 30 artisans et créateurs proposeront bijoux

féériques, cosmétiques naturels, créations textiles, figurines...

Au-delà du spectacle de feu coloré inédit, le vendredi, et le samedi soir, les visiteurs pourront participer à une *murder party*, résoudre des *escape boxes*, s'affronter sur des défis de force, jouer à la chasse au trésor... « Si la mayonnaise prend, cela pourrait devenir un rendez-vous annuel », sourit Fabien Bosc. ■

O. G.

Pratique. Ouverture le vendredi 31 octobre à 18 heures, samedi de 10 à 22 heures et dimanche de 10 à 18 heures. Marché gratuit, activités payantes. Tarifs pour le repos spectacle : 25 euros par adulte, 13 euros par enfant (5 euros uniquement pour le spectacle). Plus d'informations sur le site Internet ensemblepourjulia.sumupstore.com

AGRICULTURE ■ Les éleveurs se retrouvent dans l'impossibilité de vendre des animaux vivants à l'étranger

« Inacceptable » interdiction d'exporter

Les mesures prises par la ministre de l'Agriculture afin d'éviter la propagation de la DNC (dermatose nodulaire contagieuse) suscitent l'indignation des syndicats agricoles.

Pierre-François Chetail

« **M**^{me} la ministre, il n'est pas trop tard pour faire preuve de bon sens. Ne prenez pas cette décision ! » En Auvergne/Rhône-Alpes, l'appel de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) et des Jeunes agriculteurs (JA), lancé dans un communiqué commun à Annie Genevard, le 17 octobre, n'a pas été entendu.

« Un coup de massue pour les éleveurs »

L'État a bien décidé « l'interdiction de toute sortie de bovins du territoire métropolitain pour éviter la diffusion du virus (DNC) hors de France* », depuis le 18 octobre et au

minimum jusqu'au 4 novembre 2025 inclus (elle sera levée le 5 novembre « si la situation le permet », précisent les autorités, N.D.L.R.).

Une décision qui fait suite à « l'apparition très récente de plusieurs foyers ponctuels » de dermatose nodulaire contagieuse (un dans l'Ain, trois dans le Jura et trois en Occitanie), jugée « préoccupante », et qui « résulte probablement de mouvements d'animaux, dont certains illicites ».

« Des mesures nécessaires »

Pour les réseaux FNSEA et JA, « c'est inacceptable ! Au lieu de contraindre ceux qui ne respectent pas le protocole sanitaire, la ministre condamne la très grande majorité d'éleveurs qui ont tout fait, en particulier vacciner dans un temps record, pour lutter contre la propagation de la maladie. » D'après ces syndicats agricoles majoritaires, qui ne s'interdisent pas « de se mobiliser de manière très forte dans les jours qui viennent », « décider d'interdire le commerce de bovins à l'exportation, c'est condamner les



DÉCISION. Les bovins ne peuvent plus être exportés au moins jusqu'au 4 novembre. PHOTO : CÉLINE NIEL

éleveurs ».

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, justifie ainsi sa décision : « J'ai décidé de mettre en œuvre ces mesures renforcées car le non-respect des règles relatives aux mouvements

sables qui se sont mobilisés et ont consenti à d'importants efforts depuis plus de trois mois. Il ne faut rien relâcher. »

La Confédération paysanne, qui dénonce par la voix de Sylvie Colas, chargée des dossiers sanitaires au sein du syndicat, « un coup de massue pour les éleveurs », demande pareillement un changement de stratégie au gouvernement. Elle réclame en outre la vaccination de l'ensemble du cheptel français et pas seulement dans les zones réglementées, l'Italie et l'Espagne étant disposées selon elle

à importer de jeunes bovins vaccinés. Mais le gouvernement lui a opposé une fin de non-recevoir et a indiqué avoir commandé 800.000 vaccins à 1,40 euro l'unité (soit 1,12 million d'euros) pour un cheptel français de 15,7 millions de têtes.

À ce sujet, la Coordination rurale souhaite « une concertation nationale sur la vaccination totale des cheptels français ». Celle-ci « devra également évaluer les conséquences économiques et commerciales qu'une telle mesure pourrait avoir, notamment sur les marchés à l'exportation », ajoute-t-elle. ■

■ Tout le Rhône sous surveillance

Après la détection d'un foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) sur la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset, le 18 septembre, et malgré l'évolution favorable de la situation, un nouveau foyer a été identifié dans l'Ain, le 14 octobre. Une zone de surveillance a été créée qui concerne 16 communes du Rhône jusqu'alors situées en zone indemne. Aujourd'hui, toutes les communes de ce département se situent en zone de surveillance et c'est tout le Rhône qui est placé intégralement en zone de surveillance. Pour rappel, dans la zone dite de surveillance, d'un rayon de 50 kilomètres autour du foyer, s'appliquent des mesures de prévention (renforcement de la surveillance vétérinaire, désinsectisation), ainsi que des restrictions, notamment sur le déplacement des bovins, visant à éviter que la maladie ne soit diffusée dans d'autres élevages.

Mercredi 22 octobre 2025

MONTs-DU-LYONNAIS - Hauts-Lyonnais entend faire respecter la hiérarchie lors du sixième tour de la Coupe de France

➔ HAUTS-LYONNAIS ENTEND FAIRE RESPECTER LA HIÉRARCHIE LORS DU SIXIÈME TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

FOOTBALL. Coupe de France. Une nouvelle fois favorisé par le tirage au sort de la Coupe de France, Hauts-Lyonnais se déplacera samedi 25 octobre à 14 h 30 en Haute-Loire pour affronter Séauve sport, un club de Régional 3 (*lire Le Pays du 16 octobre*) ; une rencontre délocalisée au stade de Dunières. Pour la quatrième fois cette saison dans cette compétition, le club des Monts du Lyonnais affrontera un adversaire hiérarchiquement inférieur, ce qui ne veut cependant pas dire que le match sera facile puisque les Altigériens ont éliminé Moulins-Yzeure, autre club de National 3, au tour précédent. Il faudra s'appuyer sur le sérieux du tour précédent (4-0 contre Brives-Charensac) où l'ouverture du score très tôt dans la partie a permis de



trouver des espaces beaucoup plus facilement. Samedi dernier, rapidement menés 1-0 par Saran (9^e), les Violets ont su réagir pour l'emporter 4-1 grâce à des réalisations d'Oumart Camara, Momo Boussaïd, Aymeric Dumas et Hilal Bouguerra. Ils occupent désormais la troisième place au classement. Concernant les autres équipes, de jolis derbys sont prévus en U17 (D1) et en coupe Ballandras (*voir aussi en page 17*). Les U15 (D2) feront leur entrée en lice en Coupe du Rhône avec un déplacement à Savigny/Saint-Pierre-la-Palud (D3), samedi à 15 h 30. L'équipe réserve (2^e avec 9 points) accueillera Aubenas (4^e avec 7 points) à Saint-Symphorien-sur-Coise, dimanche à 15 heures. ■

Vendredi 24 octobre 2025

MONTS-DU-LYONNAIS - Grâce au réseau d'irrigation, ces agriculteurs n'ont plus peur de la chaleur

Monts du lyonnais

Grâce au réseau d'irrigation, ces agriculteurs n'ont plus peur de la chaleur

Grâce au nouveau réseau d'irrigation qui achemine les eaux du Rhône jusqu'à Saint-Martin-en-Haut et Duerne, ce collectif de 17 agriculteurs va pouvoir aborder plus sereinement les futures sécheresses estivales. Cette installation novatrice a été inaugurée ce lundi 20 octobre.

● Première dans le Rhône

Sa vocation première est de sécuriser la ressource en eau des agriculteurs en cas de sécheresse. Ce système d'irrigation, long de 16 kilomètres, est doté de deux stations de pompage, une à Thurins et l'autre à Saint-Martin-en-Haut. C'est cette dernière, située chemin de la Croix-Perrière, qui a été inaugurée ce lundi 20 octobre. Le réseau permet d'alimenter, si nécessaire, les retenues collinaires de 17 exploitations des monts du Lyonnais avec les eaux du Rhône, captées à Vernaison. « Ce système est unique dans le département », a posé Daniel Jullien, président du Syndicat mixte hydraulique agricole du Rhône (Smhar), à l'origine de l'installation.

● Des fermes menacées

Le point de départ de ce projet mené conjointement avec l'As-

sociation syndicale libre (ASL) des retenues collinaires d'altitude ? La multiplication des épisodes de sécheresses, connues en 2020, 2022 ou encore 2023 sur le territoire. Régis Chambe, maire de Saint-Martin-en-Haut, village qui concentre le plus d'exploitations agricoles du département, a rappelé : « En août, les étangs étaient vides. Les fermes, sans eau, menaçaient de fermer. Alors le monde agricole a pris son destin en main », a-t-il retracé. C'est ainsi qu'un collectif d'une quinzaine d'agriculteurs s'est formé. En contrepartie de ce réseau d'irrigation, ils ont mis aux normes leurs retenues d'eau, sans subventions.

● Une réalisation en (seulement) deux ans

Son rôle a été noté par l'ensemble des partenaires : Jean-Pierre Charretier, président de l'ASL, a été « moteur » dans la réalisation rapide du projet lancé en 2023. Lui a salué « une instruction du dossier par les services de l'État compliquée, mais rapide ». Le projet, chiffré à 2,9 millions d'euros, a été subventionné à hauteur de 70 %, par l'Europe via Feader, la Région, le Département du Rhône et la communauté de communes (CCMDL). Depuis la mise en

service en juin 2025, ce sont 80 000 m³ d'eau qui ont été pompés. « Avec un débit maximal de 100 m³ par heure, la limite est de 200 000 m³ », précise le Smhar.

● Et les PFAS ?

La question n'a pas été abordée lors de l'inauguration, mais *Le Progrès* a interrogé le directeur du Smhar, Nicolas Kraak. Cette eau, captée dans le Rhône pour irriguer les plantations des monts du Lyonnais, présente-t-elle des risques de contamination aux PFAS ? « On sait que le consommateur est inquiet. Depuis fin 2024, il n'y a plus de rejets industriels et les services de l'État mènent des analyses régulières sur les aliments irrigués par l'eau du Rhône », a répondu Nicolas Kraak.

En 2023, 56 prélèvements réalisés sur seize communes ont révélé que 85 % des fruits et légumes présentent des taux inférieurs aux limites d'action (seuil dont le dépassement doit déclencher « une enquête approfondie sur les causes de la contamination » des produits concernés, sans « porter préjudice à la possibilité de [les] mettre sur le marché »).

● Victoria Havard



Ce système d'irrigation permet de recharger les retenues d'eau des exploitations agricoles à Saint-Martin-en-Haut et Duerne. Photo d'illustration Victoria Havard



Les élus devant la station de pompage du réseau d'irrigation, située chemin de la Croix-Perrière, à Saint-Martin-en-Haut. Photo Victoria Havard

Mercredi 22 octobre 2025

MONTS-DU-LYONNAIS - Mal-être paysan, maladie dans les cheptels : "Un frein à l'engagement"

Rhône

Mal-être paysan, maladie dans les cheptels

S'ils ne vivent pas avec la peur au ventre, les agriculteurs sont inquiets des conséquences des maladies sur leurs filières.

Dans une zone de 20 kilomètres autour de Saint-Laurent-de-Chamousset, on redoutait les visites des services vétérinaires. Car c'est là qu'il y a un mois, un troupeau de bovins a été détecté contaminé à la dermatose nodulaire et a dû être abattu. Aujourd'hui « plus aucune bête n'a le droit de partir des exploitations » de cette zone, commente Samuel Ducreux, membre des Jeunes agriculteurs 69, alors que la Préfecture vient d'annoncer le passage en zone de surveillance et de desserrer légèrement l'état en raison de l'évolution favorable de la situation.

« Inconcevable de vacciner toutes les maladies »

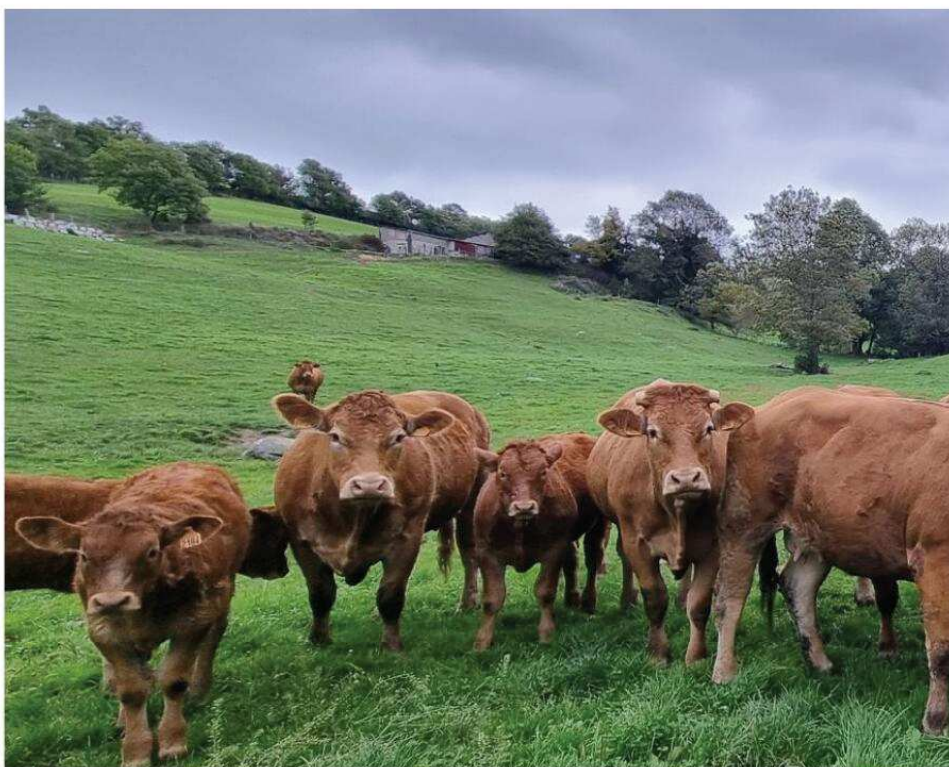
« Habitant d'Affoux », Samuel était au cœur du dispositif de réglemmentation décidé par arrêté préfectoral pour lutter contre la DNB. Cet agriculteur travaille « au service de remplacement qui consiste à tourner dans les fermes », là où on a besoin de lui : « J'habite à 10 km du lieu où un troupeau a été frappé par la DNB le 18 septembre à Saint-Laurent-de-Chamousset. Donc forcément, tout le monde parle de cela. On y pense beaucoup ainsi qu'aux autres maladies et même aux coups de froid et à la

FCO (fièvre catarrhale ovine) qui fait son retour en France. Tout le monde est inquiet... ».

Une des conséquences du réchauffement climatique, selon Pierre Bonnier, maire de Coise et éleveur d'une centaine de vaches limousines : « Avec la remontée du climat méditerranéen, on a de plus en plus des maladies dites vectorielles (véhiculées par les moustiques, les mouches...). Les hivers très doux n'éliminent pas ces maladies qui arrivent des pays du Sud (Afrique, puis Italie, Espagne). Cela a un vrai impact sur la filière d'élevage en France parce que d'une année sur l'autre, on passe d'une maladie à l'autre avec des conséquences plus ou moins importantes selon les maladies ». Avec cette impression de ne pas en sortir : « Quand on a jusqu'à 4 à 5 maladies comptabilisées, il est inconcevable qu'on se mette à toutes les vacciner toutes les maladies à la fois ». Pour des raisons financières et sanitaires, « il y a par exemple jusqu'à 12 variants de la FCO ».

« Désorganisation de la commercialisation »

Si de premier abord, les mesures préfectorales peuvent paraître drastiques, il n'empêche qu'elles semblent efficaces, selon Samuel Ducreux : « Dans le Rhône, il n'y a pas eu d'autres cas alors qu'en Savoie, ils se sont multipliés au début de la contamination. Et la vaccination semble efficace ».



Même si cela génère pas mal de stress : « Aujourd'hui, on a passé l'échéance de trois semaines et nos troupeaux, qui dans le Rhône, ont été vaccinés dans la semaine qui a suivi la découverte de la maladie, sont protégés. Il y a davantage une inquiétude sur la désorganisation de la commercialisation. La ministre a notamment décidé de fer-

mer temporairement toutes les exportations ce qui crée un sentiment d'incertitude à long terme sur les filières d'élevage. Et nos collègues viticulteurs ont eux aussi de quoi se miner entre les taxes d'importation et la diminution de consommation de vin... ».

En résultent des secteurs « déstabilisés » : « On a quand même

une grosse partie de nos agriculteurs qui vont partir à la retraite d'ici 2030 et on sent bien qu'il y a une vraie difficulté sur les nouvelles générations à s'engager sur ces productions... ». Ce qui n'empêchera pas Samuel Ducreux, 24 ans, de s'installer en avril prochain avec 65 bêtes à Villechenève.

● Sandrine Rancy

« On est en ordre de bataille, mais on ne peut pas gagner seuls »

En pleines crises viticole et de la dermatose, les dispositifs de la Mutualité sociale agricole Ain-Rhône ont été encore une fois largement mis à l'épreuve. Depuis plusieurs années déjà, la caisse locale s'est organisée pour tenter de répondre aux besoins, notamment sur la question du mal-être paysan. La venue du coordinateur interministériel dédié à ce sujet, Olivier Damaisin, dans le Rhône a été l'occasion de faire passer quelques messages.

La venue du coordinateur interministériel du plan de prévention mal-être en agriculture fait-elle suite aux très fortes mobilisations du monde

agricole ces deux dernières années ?

Dominique Despras, président de la MSA Ain-Rhône : « En effet, oui. Et si cette question du mal-être est traitée depuis longtemps, elle n'avait pas été institutionnalisée dans nos caisses et au niveau gouvernemental. »

Olivier Damaisin : « Le film *Au nom de la terre* a brisé les tabous. En tant que parlementaire, j'ai fait un rapport, il identifiait un manque de coordination. Beaucoup de structures travaillent sur le sujet mais pas forcément en commun, voire parfois en concurrence. On essaie de mettre tout le monde autour de la table. »

Cette rencontre, est-ce un échange de bonnes pratiques ? Une occasion de faire remonter des points ?

Dominique Despras : « L'enjeu qu'on a identifié, c'est qu'on fait beaucoup de curatif mais on voudrait faire plus de préventif. Sur les annonces de la Ministre de la suspension des exportations, on aurait préféré que des responsables locaux soient appelés pour discuter de la manière dont les agriculteurs allaient le vivre. Ce type d'annonce, sur des personnes déjà fragilisées, cela peut être très compliqué. »

Dans le contexte difficile que connaît le

département, crise viticole et dermatose comment la MSA s'est organisée pour répondre à des crises qui sont parfois très soudaines, parfois sur le temps long ?

Dominique Despras : « Nous sommes un des pionniers sur le dispositif REAGIR, on a des sentinelles. On est prêts pour partir au combat, mais le message supplémentaire, c'est qu'on ne peut pas gagner la guerre seuls. Pour la crise viticole, on prend la température psychologique des troupes, j'espère que dès le début d'année pouvoirs publics et organisations professionnelles se mettront autour de la table pour monter un plan stratégique. »



Dominique Despras et Olivier Damaisin.

Photo fournie par la MSA Ain-Rhône

● **Propos recueillis par Emilie Charrel**

14 cellules de la MSA Ain-Rhône ont été déclenchées depuis début juillet 2025, pour la dermatose, des incendies, des accidents du travail mortel, un suicide.

heptels : « Un frein à l'engagement »



Philippe Bonnier, agriculteur à Coise : « Notre inquiétude est une petite misère par rapport à ceux à qui on a euthanasié le troupeau ». Photo M. M.

« On passe d'une maladie à l'autre avec des conséquences plus ou moins importantes selon les maladies »

Philippe Bonnier, agriculteur à Coise

Jura ► Un quatrième foyer de dermatose nodulaire déclaré : cinq vaches euthanasiées

Dix jours que le coup de semonce est tombé sur le Jura, à Écleux précisément. Un cas de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été détecté dans une ferme de cette commune du nord Jura. C'était le 11 octobre. Puis les deux autres exploitations d'Écleux ont été touchées. Et lundi soir au cours d'une réunion à Champvans, le préfet du Jura a annoncé qu'un quatrième foyer s'était déclaré dans le premier élevage touché, le Gaec de La Larine. « Cinq bêtes qui étaient ailleurs, au pré, ont finalement été touchées par la DNC. Elles étaient sous surveillance bien sûr, le dépeuplement a eu lieu ce midi [lundi 20 octobre] », a détaillé Pierre-Édouard Colliex.

Une nouvelle réunion ce mardi soir

Après 93 vaches laitières et veaux, ce sont cinq nouvelles bêtes que ces éleveurs de montbéliardes en lait à comté ont encore perdues. La dermatose bovine touche durement les élevages d'Écleux, que la ministre de l'Agriculture Annie Genevard a rencontrés la semaine dernière. Les mesures prises, dures, radicales, doivent permettre de stopper l'épidémie. Le dépeuplement en fait partie mais aussi l'interdiction de déplacement des animaux, et la vaccination. Ces mesures ont été longuement expliquées aux agriculteurs, lundi soir à Champvans, par les services de l'État. Une nouvelle réunion s'est tenue ce mardi 21 octobre à la salle des fêtes de Ney à 20 heures.

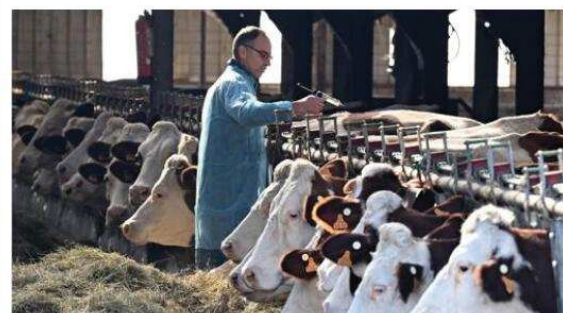
Dermatose nodulaire contagieuse : le Rhône placé entièrement en zone de surveillance

Pour faire le point sur la situation, les acteurs de la filière élevage, la chambre d'agriculture du Rhône, le groupement de défense sanitaire et le groupement technique vétérinaire se sont réunis à deux reprises, les 17 et 20 octobre. Ces réunions ont permis de prendre plusieurs décisions importantes, notamment la levée de la zone de protection 2 dans le département, autour du foyer de Saint-Laurent-de-Chamousset décelé le 18 septembre, en raison de « l'évolution favorable de la situation », indique la Préfecture.

Objectif : vacciner 100 % du cheptel

Toutefois, l'ensemble du département est placé en zone de surveillance et certaines mesures restent en vigueur : renforcement de la surveillance vétérinaire, désinsectisation, restrictions notamment sur le déplacement des bovins « visant à éviter que la maladie ne soit diffusée dans d'autres élevages ». Par ailleurs, depuis le 18 octobre, l'arrêté qui suspendait la chasse dans un rayon de 5 km autour du foyer de Saint-Laurent-de-Chamousset a été abrogé.

À ce jour, les vétérinaires ont mené 460 visites d'élevages et



Près de 85 % des bovins du Rhône sont désormais vaccinés. Photo d'illustration Philippe Trias

procédé à 85 levées de suspensions. Grâce à une campagne de vaccination intense, près de 85 % des bovins du Rhône sont désormais vaccinés. L'objectif reste inchangé selon la Préfecture : atteindre une couverture vaccinale totale.

L'État prend en charge l'intégralité du coût de la vaccination, incluant les doses, l'intervention vétérinaire et les frais de déplacement. Cependant, pour que les animaux puissent sortir des zones réglementées, la vaccination est obligatoire. Des mises en demeure ont déjà été adressées par les services de l'État. Si nécessaire, elles seront suivies de

procédures pénales et d'interdictions de mouvement pour les bovins concernés.

Enquêtes et contrôles renforcés

Parallèlement, les enquêtes épidémiologiques se poursuivent pour déterminer les causes extérieures ayant favorisé l'introduction du virus dans le département. La préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Fabienne Buccio, a demandé le renforcement des contrôles des mouvements de bovins.

Ce week-end, du 18 au 20 octobre, près de 600 contrôles ont été effectués par la gendarmerie nationale. Aucune infraction n'a été relevée.

Après la vaccination, à Meys, le troupeau de cet éleveur est immunisé

À Meys, la campagne de vaccination s'est déroulée pendant quatre jours, fin septembre. Frédéric Giraud, éleveur lui-même, a accompagné les vétérinaires, de ferme en ferme. Son troupeau d'une cinquantaine de vaches laitières a été vacciné le lundi 29 septembre.

Aujourd'hui, plus de 21 jours se sont écoulés depuis l'injection. Ses bovins sont immunisés. De même que les veaux nés avant le 29 septembre.

Trois veaux sont nés

« Depuis, trois veaux sont nés, donc on va les vacciner aussi, explique l'agriculteur. Mais on entrevoit le bout du tunnel. Certaines bêtes ont fait des réactions au vaccin, mais le vétérinaire m'a dit qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir. Normalement, on est sur la bonne voie ».

Un troupeau immunisé, c'est un pas de géant vers le retour de la sérénité dans les exploitations. Pourtant, comme chez les humains, il subsiste certains réfractaires à la vaccination,



Frédéric Giraud, au milieu de ses vaches, à Meys. Photo M. M.

malgré les consignes sans appel des services préfectoraux et vétérinaires : la vaccination, « massive et obligatoire », est aujourd'hui le seul moyen d'éloigner la menace et d'éviter l'euthanasie de tout son cheptel.

● M. M.

MONTS-DU-LYONNAIS - Installation d'entreprises artisanales: le Conseil communautaire s'engage

Installation d'entreprises artisanales : le conseil communautaire s'engage

L'économie était au cœur des débats du conseil communautaire de la communauté de communes des monts du Lyonnais (CCMDL), ce mardi 21 octobre.

Ce mardi 21 octobre, plusieurs sujets économiques ont été abordés lors du conseil communautaire qui s'est tenu salle Jean Marie Rousset à Aveize.

● Zone artisanale du Plomb

L'entreprise paysagiste « La jardinière espaces verts » est installée rue des Fanges à Saint-Symphorien-sur-Coise, en pleine zone résidentielle, ce qui engendre des désagréments pour les riverains. De plus, les locaux sont vétustes et en location. L'entreprise, forte de ses 27 salariés, souhaite construire un bâtiment et devenir propriétaire, et son choix s'est porté sur la zone artisanale du Plomb, où elle va acquérir 5 000 m² à l'entrée de la zone. Une grande satisfaction pour les élus qui voient ainsi les zones recevoir de nouvelles implantations, qui sont un peu au ralenti actuellement.

● Zone artisanale le Domingeon à Grézieu-le-Marché

L'entreprise « AGRIPLEVY » cherchait depuis longtemps à se délocaliser du centre-ville. La Communauté de Communes a trouvé une solution en dehors



400 végétaux vont être plantés sur cette bande, pour adoucir le visuel et créer une haie champêtre.

Photo Jean-Claude Voute

du périmètre initial de la zone artisanale. Il a fallu donc modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU), puis l'intercommunalité a acheté le terrain et revendu à l'entreprise le tènement dont elle avait besoin, soit 10 467 m². Les parcelles restantes, comme les entrées, les abords sont cédées à la commune à l'euro symbolique. Didier Blanchard, le maire de la commune, explique que la commune s'est engagée à faire un aménagement paysager de qualité: « Le projet est impactant et il faut soigner le visuel. C'est ainsi que le long de la départementale, nous allons planter 400 arbustes et arbres de grande tige, de manière à recréer une haie champêtre. Ce sont les brigades nature qui seront chargées de ce travail. Dans le cadre de la restructuration de notre centre bourg,

nous allons maintenant réfléchir quant à l'utilisation des espaces laissés vacants par le déménagement de l'entreprise. »

● Fonctionnement des deux piscines

C'est un sujet qui va mobiliser de gros investissements. Un nouveau mode de chauffage va être installé, de façon à se passer du gaz et le remplacer par de la géothermie verticale. Michel Bonnier, responsable des finances, a signalé qu'un prêt important a dû être fait pour ces travaux, d'autant plus qu'en face, il n'y aura pas les recettes nécessaires à son remboursement, du fait que les piscines sont toujours déficitaires: « Avoir deux piscines est un héritage historique qu'il faut assumer ».

● De notre correspondant
Jean-Claude Voute